

Image not found or type unknown



Révision des statuts d'une association

Par **pdm**, le **19/10/2015** à **16:11**

Mon association a de nombreux membres répartis dans toute la France.

Nous voudrions modifier les statuts en délégrant à une assemblée représentative de nos membres les pouvoirs de l'assemblée général des membres :

approbation des rapports moraux et financiers.

Nous pensons créer des groupes locaux qui éliraient chacun des représentants qui seraient les membres de l'assemblée représentative.

Cette modification des statuts serait mise au vote de l'ensemble des membres de l'association.

Est-ce légal ?

Merci

Pdm